



ÉDITION 2016

LE PRIX

DOSSIER DE
PARTICIPATION



PAROLES DE LAURÉATS

« L'obtention de ce prix apporte une valorisation, avec le plaisir d'être reconnu dans son travail ; cette récompense promeut également la diffusion des bonnes pratiques auprès des patients âgés atteints de troubles au sein de nos EHPAD. »

David Poyet,

infirmier et formateur, centre hospitalier du Mans (72)

« Ce prix ANFH est une très grande reconnaissance pour tous les professionnels de l'établissement et nous sommes très fiers d'être là aujourd'hui. Cette cérémonie de remise des prix nous permet aussi de rencontrer des collègues et d'autres lauréats, avec qui nous pouvons partager nos expériences. »

Pascale Moreau,

cadre supérieur de santé, responsable du pôle d'offre sanitaire et médico-sociale de l'hôpital de la Corniche angevine (49).

« Un grand merci à l'ANFH pour nous avoir attribué ce prix ; il donne de la visibilité au travail que nous réalisons depuis plus de deux ans et qui apporte une réelle plus-value à la prise en charge des patients. »

Valérie Berger,

cadre supérieur de santé chargée du développement de la recherche paramédicale au CHU de Bordeaux (33)

« Le prix ANFH représente une grande fierté pour l'établissement et pour les stagiaires eux-mêmes, les ASHQ ; ce sont de belles personnes, elle méritent de se sentir mieux intégrées dans les hôpitaux. »

Didier Dumont,

cadre de santé et formateur, centre hospitalier Ravenel (88)

« Ce prix est la reconnaissance d'un travail collectif sur le tutorat qui a démarré il y a plusieurs années ; cela va nous permettre d'amplifier le dispositif pour lui donner une nouvelle ampleur au niveau régional. »

Jean-Charles Faivre-Pierret,

directeur du centre hospitalier Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (69)

PRIX ANFH

ÉDITION 2016

L'ANFH a le plaisir d'organiser, pour la neuvième année consécutive, le prix ANFH. Ce prix récompense les actions de formation professionnelle conduites par les établissements de la Fonction publique hospitalière.

L'objectif ? Mettre en valeur des initiatives novatrices, pertinentes, pragmatiques et transférables. Elles sont destinées à renforcer les politiques ressources humaines, la formation et les compétences. L'opération est ouverte à tous les établissements adhérents à l'ANFH.

REMISE DES PRIX

Les prix seront remis lors de l'assemblée générale de l'ANFH qui se tient, cette année, **le mercredi 22 juin 2016 à Paris.**

Ce rendez-vous institutionnel réunit plus de 250 membres des instances paritaires régionales et nationales. Les initiatives lauréates seront présentées dans *La Lettre de l'ANFH*, sur

le site www.anfh.fr, ainsi que largement relayées auprès de la presse professionnelle. Le prix de la catégorie « management et organisation » sera remis par le représentant de l'Institut du management de l'EHESP.



POURQUOI PARTICIPER ?

- Valoriser le travail de vos équipes.
- Faire connaître votre initiative, voire la diffuser auprès des autres établissements.
- Valoriser le travail réalisé avec les organismes de formation pour créer des actions de formation sur mesure.
- Promouvoir votre établissement auprès des partenaires.
- Être distingué au niveau national.
- Obtenir une récompense concrète pour aider votre service formation : les cinq lauréats se partageront 12000€ en bons d'achat pour le projet et l'équipe primée.

QUELS TYPES D'ACTION RÉCOMPENSÉS ?

La formation est plus que jamais au cœur des enjeux de ressources humaines des établissements, qu'il s'agisse d'adapter les compétences aux évolutions technologiques, de maintenir la cohésion des équipes, de proposer aux agents des parcours professionnels motivants, ou encore de permettre aux aspirations individuelles de s'épanouir tout en servant les intérêts collectifs de l'établissement...

En 2016, cinq prix seront décernés :

- **Grand Prix ANFH** ;
- **Prix management et organisation du travail**, remis en partenariat avec l'Institut du management de l'EHESP ;
- **Prix métiers et compétences sociales et médico-sociales** ;
- **Prix amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients** ;
- **Prix du Développement professionnel continu (DPC)** médical et paramédical.

2016 - DOSSIER DE CANDIDATURE

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ÉVALUATION ?

- Les résultats obtenus et évalués.
- La reproductibilité et la transférabilité de l'action dans plusieurs contextes professionnels.
- L'implication des personnels, des partenaires sociaux (concertation avec les personnels) et des services ressources humaines ou pilote de la formation (implication d'une équipe, d'un service, action qui a servi de point d'appui au management...), association de toutes les familles professionnelles de l'établissement (soignants, médecins...).
- Action particulièrement innovante et créative (les solutions trouvées diffèrent des habitudes professionnelles).

Comptant sur votre participation nombreuse, votre délégation régionale et le service communication de l'ANFH se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

SERVICE COMMUNICATION

PRIX ANFH 2016

265, rue de Charenton 75012 Paris
tél. : 01 44 75 68 69 / 01 44 75 68 00
communication@anfh.fr

**Date limite de réception
des dossiers : le 4 avril 2016**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

CETTE FICHE DE RENSEIGNEMENTS DOIT ÊTRE
RETOURNÉE À L'ANFH EN DEUX EXEMPLAIRES
AVEC LE DOSSIER DE CANDIDATURE POUR
LE **4 AVRIL 2016** (DERNIER DÉLAI).

NOM DE L'ACTION DE FORMATION

.....

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

.....

RAISON SOCIALE

.....

ADRESSE

.....

CP

.....

VILLE

.....

DIRECTEUR GÉNÉRAL

.....

NOMBRE D'AGENTS EMPLOYÉS

.....

RESPONSABLE DU PROJET

.....

CONTACT

.....

FONCTION

.....

COURRIEL

.....

TÉL

.....

FAX

.....

CATÉGORIE POUR LAQUELLE LE DOSSIER EST PRÉSENTÉ

- Management & organisation du travail
- Métiers et compétences sociales & médico-sociales
- Amélioration de la qualité des soins et prise en charge des patients
- Développement professionnel continu (DPC) médical et paramédical

Il est également possible de déposer le dossier
de candidature en ligne :

→ WWW.ANFH.FR

→ FACEBOOK.COM/PRIXANFH

DOSSIER DE CANDIDATURE

LE DOSSIER DOIT ÊTRE TRANSMIS À L'ANFH EN DEUX EXEMPLAIRES ACCOMPAGNÉS DE LA FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'UNE NOTE DE PRÉSENTATION (DEUX OU TROIS PAGES SUFFISENT). CETTE NOTE PEUT, PAR EXEMPLE, COMPRENDRE :

LE CONTEXTE

Situation de l'établissement :

description de la problématique ressources humaines, éléments spécifiques, souhaits d'améliorations...

Objectifs de formation :

la demande de la direction ou du service, le projet d'établissement...

Publics concernés par la démarche :

instances, services, taille des effectifs, métiers...

LE DÉROULEMENT DE L'ACTION

Récit de l'action :

dispositifs mis en place, objectifs, moyens...

Date et durée de l'action

Budget mobilisé

LES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation mise en place

Résultats qualitatifs et/ou quantitatifs

Éventuelle reconduction du dispositif avec quels éventuels aménagements

RÈGLEMENT

Date limite de réception des dossiers : **4 avril 2016**

LE PRIX

Le prix sera matérialisé par un objet, daté et personnalisé. Le prix donnera lieu à une gratification sous forme de bons d'achat pour l'équipe ou le projet : 4 000 € pour le Grand Prix et 2 000 € pour les quatre autres catégories.

LE JURY

Le jury et les critères d'attribution

Autour du président et du vice-président de l'ANFH, les membres de la CEDFP constituent le jury du Prix ANFH. [...]

Le jury se réserve le droit de désigner des prix ex æquo, de ne pas désigner de lauréat, s'il juge qu'aucun dossier ne répond aux critères, ou d'attribuer plusieurs prix à un même établissement qui aura présenté plusieurs dossiers.

CÉRÉMONIE

La cérémonie de remise des prix

Les prix seront décernés au cours de l'assemblée générale de l'ANFH le **22 juin 2016** à Paris, en présence de plus de 250 membres des instances nationales et régionales de l'ANFH. Les projets lauréats seront présentés lors de la cérémonie, à l'aide notamment d'un reportage vidéo, puis

dans le magazine de l'association *La Lettre de l'ANFH*, sur le site Internet www.anfh.fr et dans un livret édité spécialement. Le palmarès fera également l'objet d'une campagne de presse dans les médias régionaux et professionnels.

ACCEPTATION

[...] En cas de désignation d'un prix, l'établissement s'engage à faire son possible pour se rendre à Paris le **22 juin** pour venir retirer le prix et présenter l'action lauréate. L'ANFH prend en charge les frais de déplacement et éventuellement d'hébergement. Un reportage vidéo est également réalisé pour la cérémonie. L'établissement lauréat s'engage à accueillir l'équipe de tournage et faciliter la réalisation du reportage.

LE DOSSIER

Les dossiers de participation

Un établissement peut présenter plusieurs dossiers. Chaque action doit faire l'objet d'un dossier. [...] Toutes les pièces complémentaires (vidéos, publications, cahiers des charges, diaporamas...) pouvant aider à la compréhension du projet sont acceptées. [...]

PRIX ANFH 2016

POURQUOI PAS VOUS ?

DEPUIS NEUF ANS, L'ANFH RÉCOMPENSE LES PROJETS MENÉS PAR LES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES, MÉDICO-SOCIAUX ET SOCIAUX PUBLICS DANS LE CHAMP DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES.

Ce prix est l'occasion de valoriser votre établissement et ses équipes, ainsi que de contribuer à l'innovation et au partage des expériences.

- 250 représentants de la communauté hospitalière participent à la cérémonie de remise des prix.
- Un reportage et une vidéo sont consacrés aux projets primés.
- Un communiqué de presse annonce le palmarès auprès de la presse professionnelle et locale.
- 12 000€ sont attribués aux candidats (4 000€ pour le Grand Prix et 2 000€ pour chacun des quatre autres prix).

Déposez votre dossier de candidature sur www.anfh.fr jusqu'au **4 avril 2016**.

En savoir +

ANFH – Service communication

Tél. : 01 44 75 68 69

communication@anfh.fr

www.anfh.fr